

nous ait paru mériter l'attention du Public autant que celui-ci. L'Auteur marche droit au but qu'il se propose , & repousse tous les obstacles qu'il rencontre , avec un ordre & une facilité qui étonne. C'est un vrai ami de l'humanité , qui écartant de son ouvrage le jargon philosophique & les projets d'ostentation , marche à la suite de l'expérience, pese sans préjugé les avantages & les inconvéniens d'un systême , & expose enfin celui qui lui paroît le plus sûr & le plus praticable.

Les maux de la mendicité , dont l'Auteur présente d'abord un tableau bien affligeant, mais aussi bien réel , découvrent l'importance du sujet qu'il traite , & l'intérêt que doit prendre la Société générale à l'acquisition des moïens qui l'affranchissent de ce fléau. Il détaille ensuite les loix par lesquelles on a cru pouvoir l'abolir , il en découvre l'insuffisance & en prouve la foiblesse par leur multiplicité. Il s'arrête néanmoins particulièrement sur une loi de Valentinien , & un réglemeut du Concile de Tours qui distinguent les mendiants valides & invalides. Ces deux loix sont fort du goût de l'Auteur , il y revient souvent & en fait enfin la base de son systême.

Après les loix contre la mendicité viennent les Hôpitaux généraux ; l'Auteur ne les approuve pas , il leur trouve de grands inconvéniens , & il paroît s'être bien instruit de l'état réel des choses ; nous en jugeons par ce qu'il dit de celui de Lille, que nous avons vu plusieurs fois , & dont nous avons